

Le 23/02/2026

AVIS AUX PORTEURS DES FONDS LISTES DANS LE TABLEAU CI-DESSOUS

Nous vous informons par la présente d'une évolution concernant les OPC dont vous êtes porteur de parts.

À compter du **01/03/2026**, l'indice de référence des OPC est modifié comme suit :

- **Ancien indice de référence** : EuroStoxx 50 dividendes nets réinvestis
- **Nouvel indice de référence** : Morningstar Eurozone 50 NR EUR dividendes nets réinvestis (code Bloomberg MSG50EN)

Ce changement s'inscrit dans une démarche d'efficacité économique avec la volonté de limiter tout impact potentiel pour les fonds concernés

Nous attirons votre attention sur le fait que :

- Ce changement n'entraîne pas de modification de la stratégie d'investissement et n'affecte pas le profil de risque et de rendement des OPC ;
- La politique de gestion, l'objectif de gestion ainsi que les frais applicables pour chaque OPC demeurent inchangés.

La documentation réglementaire des OPC (prospectus et/ou règlement ainsi que DIC) sera mise à jour afin de refléter cette modification et est disponible auprès de la société de gestion et sur son site internet www.palatine-am.com.

Nous vous invitons à prendre connaissance de ces documents et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Dénomination des OPC concernés
Palatine Entreprises Familiales
Palatine Planète
Pro Fi